

## **Discussion sur le constat**

Un groupe de professeurs en désaccord avec les modalités du débat a fait une déclaration pour justifier son refus de participer au débat puis s'est retiré.

Les participants au débat formulent des réserves sur :

- l'efficacité du débat et sur sa retranscription dans la loi
- les délais imposés

## **0 5. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

L'évolution des savoirs fondamentaux dans les classes du primaire et du secondaire est par essence lente. Sans remettre en cause l'évolution nécessaire de la pédagogie, il semble que l'évolution des programmes et des manuels scolaires suit un rythme trop rapide sans commune mesure avec les besoins. Les changements de programmes, de concepts, de méthodes doivent être justifiés et expérimentés avant d'être généralisés. L'évolution des manuels scolaires doit être guidé exclusivement en fonction de l'intérêt des élèves et non pas de celui des maisons d'édition.

Il serait souhaitable de clarifier le contenu et les objectifs des programmes afin de les rendre compréhensibles aux parents et de faciliter ainsi leur collaboration.

### Primaire :

- A l'unanimité l'assemblée constate l'échec des méthodes globales ou dérivées et préconise l'abandon impératif et généralisé de ces méthodes d'apprentissage de la lecture qui ont détruit les bases d'une génération d'élèves.
- Il faut recentrer le primaire sur les savoirs fondamentaux. Lecture, écriture et calcul, tenue des cahiers, aptitude à utiliser les livres et organisation du travail doivent être les acquis à l'entrée du collège.
- Commencer le travail à la maison en primaire.

### Au collège :

- La place du français est primordiale. Il convient de réhabiliter les exercices de rédaction et de raisonnement au collège et au lycée. Le français, vecteur de communication,
  1. est un facteur d'intégration et d'adaptation dans la société ;
  2. est un levier essentiel pour les autres disciplines.
- le rapport à la culture et au corps – donc l'éducation physique et sportive, les arts plastiques et musicaux - ne doit pas être négligé malgré l'importance des matières telles que le français, les mathématiques, l'histoire, les sciences, etc ...
- Il convient de maintenir l'effort voire de renforcer l'approche interdisciplinaire

### Le rôle du CDI

Le CDI est un formidable outil pédagogique qu'il convient de mieux utiliser.

Actuellement, le professeur documentaliste n'intervient de façon systématique que dans le cadre de l'initiation à la recherche documentaire dispensée aux élèves de sixième. Il pose à cette occasion les bases fondamentales de la recherche documentaire dont les élèves auront besoin tout au long de leur scolarité.

Par ailleurs les IDD ont permis pour les cinquièmes et les quatrièmes d'approfondir ces compétences. Pour ce qui concerne les troisièmes, peu de travaux de recherche leur sont demandés alors qu'ils se préparent à entrer au lycée où une grande autonomie leur sera demandée d'emblée.

Il est donc nécessaire d'apporter aux élèves de réelles compétences en matière de recherche et de production de travaux personnels.

### - La recherche documentaire :

Elle suppose l'acquisition de nombreuses compétences au cours de la scolarité au collège :

L'élève doit savoir chercher, trier, sélectionner et restituer de l'information de façon personnalisée et cohérente.

- L'utilisation du CDI comme lieu de travail et de ressources :

L'élève peut au CDI approfondir ses connaissances pour mieux les étayer, personnaliser son travail, l'enrichir et préparer ainsi son entrée au lycée par l'acquisition d'une plus grande autonomie, d'une capacité de réflexion sur sa façon de travailler et par une meilleure utilisation des outils à sa disposition.

Pour atteindre ces objectifs, une collaboration étroite doit s'établir entre les enseignants des diverses disciplines et le professeur documentaliste. Le manque de moyen horaires peut nous inciter à travailler en ateliers sur une heure de cours : un groupe travaille en classe sur un aspect pédagogique tandis que l'autre mène des recherches au CDI sur le thème retenu.

Il est donc indispensable de mettre en oeuvre une véritable politique documentaire qui ne doit pas concerner que le professeur documentaliste mais l'ensemble de la communauté éducative qui cernerá ainsi mieux le rôle du CDI et toute la richesse qu'il peut apporter aux élèves.

## **08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

- Expliquer aux élèves pourquoi aller à l'école. Leur faire prendre conscience que l'école a un coût.
- Mettre en relation la situation en France avec celle existante dans d'autres pays moins développés. Montrer les résultats obtenus par un effort collectif, montrer que les infrastructures, l'organisation sociale, le niveau de vie sont le résultat du travail des générations précédentes et qu'il leur (aux élèves) appartient par leur propre travail de pérenniser et de faire évoluer ces acquis dans le futur. Montrer que les valeurs civiques sont à la base de la vie en société.
- Introduire dans le programme du collège un travail sur les médias afin de permettre aux élèves de maîtriser les flux d'informations qu'ils reçoivent.
- Parents et école doivent faire preuve d'exigence auprès des élèves.
- Les élèves indiquent
  1. que ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui aiment le plus travailler
  2. que le sentiment d'avoir trop ou trop peu de travail dépend du caractère des élèves et des notes obtenues dans le passé
  3. l'importance de l'aide personnalisée au travail mais les élèves ne savent se prononcer sur son efficacité
- Initier les apprentissages du primaire en partant de l'environnement de l'enfant
- Il convient de faire porter l'effort de l'aide individualisée en primaire et en tout cas avant que le retard de l'élève soit trop important
- Le redoublement ne peut être efficace que si les lacunes ne sont pas trop importantes
- Réhabiliter le travail écrit à la maison (même symbolique au niveau du primaire).
- Le rôle des parents est essentiel pour accompagner les élèves dans leur travail après l'école
- Afin de combler le manque de continuité école/famille, qui semble nécessaire aux élèves pour prendre conscience de l'intégration de l'école et du travail qui y est accompli dans la société, les idées suivantes sont émises :
  - a. L'instauration d'un médiateur école/parents d'élèves agréé par l'établissement.
  - b. L'organisation d'une fête/d'un repas impliquant parents et enseignants
- L'ouverture sur le monde extérieur est un facteur clé de motivation des élèves. Cela peut être mis en oeuvre par les moyens suivants :
  - a. Une demi-journée par quinzaine semble être un rythme optimal pour cette ouverture.
  - b. Augmenter les moyens et le temps consacrés aux sorties pédagogiques ; simplifier les procédures d'organisation.

- c. Faire intervenir des personnes de la société (professionnels, artistes, artisans, ...)

### **19. Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?**

- Simplifier la gestion des moyens, introduire de la souplesse dans la gestion budgétaire
- Donner plus d'autonomie et faire confiance aux chefs d'établissements et aux professeurs
- L'évaluation des établissements est souhaitable aux conditions suivantes
  1. elle doit être faite dans un souci de transparence
  2. elle doit être définie et utilisée afin d'améliorer le pilotage des établissements et non pas pour des objectifs de sélection quels qu'ils soient
  3. elle doit reposer sur un choix judicieux des critères afin d'éviter une compétition malsaine ; par exemple et sans prétendre être exhaustif pourraient être pris en compte :
    - un critère intégrant la progression des élèves de leur entrée dans l'établissement à leur sortie et la catégorie socio-professionnelle des élèves fréquentant l'établissement
    - le bien-être des élèves, leur appréciation
    - le bien-être des enseignants, leur appréciation

Priorité 1 : abandonner les méthodes de lecture globales

Priorité 2 : recentrer le primaire sur les matières fondamentales (lecture, écriture et calcul) et utiliser le corpus des autres matières sous forme de disciplines d'éveil en s'appuyant sur une approche concrète et expérimentale

Priorité 3 : motiver les élèves en favorisant l'organisation de sorties pédagogiques en accroissant l'autonomie des établissements et par l'inscription dans la loi de l'obligation de financement des moyens de transport et des entrées aux infrastructures culturelles et sportives par les collectivités territoriales